

chose au milieu des siens, il faut posséder les connaissances convenables à la classe à laquelle on appartient. Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point-là.

Comme conséquence de notre système d'éducation, notre population s'est portée plus que jamais vers nos écoles normales. Ces anciennes écoles deviennent trop étroites. Le nombre d'enfants est plus considérable. Ces vieux édifices qui durent depuis des temps immémoriaux deviennent insuffisants, et les règles de l'hygiène moderne nous ont appris qu'il fallait un espace plus considérable pour que la santé de nos enfants, de ceux qui sont appelés à jouer plus tard un rôle dans la vie, ne soit pas affectée dès leur enfance. C'est pour cela que l'École Normale, à Québec, et les écoles Jacques-Cartier et McGill, à Montréal, sont devenues insuffisantes.

Maintenant, il est question d'une autre chose qui n'est pas nouvelle : c'est la question d'un pont entre les deux rives du Saint-Laurent, à Québec. A la dernière session, une loi a été passée exprimant l'espoir que ce pont sera construit quand la corporation de Québec et le gouvernement fédéral feront leur part. Moi aussi, je suis convaincu ; et tous les membres de cette Chambre désirent et espèrent que cette construction se fera. Car ce pont est devenu une nécessité. Depuis quelques années Québec s'est entouré de chemin de fer, et à l'heure qu'il est, il y a sept chemins de fer aboutissant près de Québec. Il y en a sur la rive nord, il y en a d'autres sur la rive sud. Il est devenu nécessaire qu'une communication soit donnée pour qu'à toute saison de l'année ces chemins de fer puissent se raccorder les uns avec les autres d'une manière utile et avantageuse. Je suis convaincu que la corporation de Québec fera son devoir, car les citoyens de Québec sont trop patriotiques et sont trop bien disposés à faire progresser leur ville pour reculer devant un sacrifice qui est de nature à lui assurer une prospérité considérable. Le gouvernement fédéral ne devrait pas reculer. Il a des ressources énormes, des revenus considérables, et ces revenus sont pris dans notre province comme dans les autres provinces, je dis, comme dans les autres provinces mais ce ne sont pas toutes les provinces, car, à part Ontario, notre province fournit plus que les autres provinces de la Confédération au revenu du Dominion. Nous fournissons un énorme contingent au gouvernement fédéral et nous avons le droit d'espérer que le gouvernement fédéral fera sa part. Il ne peut hésiter à donner les subsides requis pour faire construire le pont. Peut-il hésiter ? Dans le passé le gouvernement du Canada n'a pas hésité à donner au Grand-Tronc les fonds nécessaires pour bâtir le pont Victoria. Le gouvernement n'a pas hésité encore dernièrement à donner au Pacifique les subsides nécessaires pour construire le pont de Lachine. Personne ne niera que ces ponts ne soient d'une utilité considérable. Mais ces ponts ont été construits avec l'argent de cette province comme avec celui des autres provinces. Il ne devra donc pas reculer devant l'obligation d'accorder à cette partie-ci de la province ce qu'il a si généreusement accordé à l'autre partie. S'il m'est permis de faire allusion aux rumeurs qui ont circulé et que les journaux ont répétées, le gouvernement fédéral ne me paraîtrait pas disposé à remplir son devoir. Je suis représentant de l'un des comtés du district politique de Montréal ; mais je ne suis pas le partisan d'une politique de clocher. Et je ne me demanderai pas si c'est d'une partie de la province ou de l'autre que le gouvernement ou mes compatriotes, par la voix de leur député autorisé, viennent devant cette Chambre demander des entreprises, des améliorations utiles et nécessaires au progrès du pays. Je ne me demanderai pas si ceux qui avoisinent immédiatement la construction d'une entreprise utile vont en bénéficier plus que ceux